

Duplicata

RECEPISSE DE DEPOT

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE MONTLUCON

114, BLD DE COURTAIS 03100 MONTLUCON
MINITEL : 36.17 INFOGREFFE
INTERNET : www.infogreffe.fr
TEL : 04.70.05.05.40 -

CABINET D'AVOCATS ORLHAC - PIALES
1 BIS AVENUE FERNAND AUBERGER
03700 BELLERIVE SUR ALLIER

V/REF :

N/REF : 57 B 32 / 2007-A-781

Le Greffier du Tribunal de Commerce DE MONTLUCON certifie qu'il a reçu le 08/11/2007,

P.V. des décisions de l'associé unique du 28/09/2007
- Modification de(s) commissaire(s) aux comptes

Concernant la société

2MI "MODELES ET MOULES POUR L'INDUSTRIE"
Société par actions simplifiée
5 rue de la Chabanne
03100 Lavault-sainte-anne

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2007-A-781 le 08/11/2007

R.C.S. MONTLUCON 915 750 327 (57 B 32)

Fait à MONTLUCON le 08/11/2007,

Le Greffier



2 M.I.

**Société par actions simplifiée au capital de 459 200 euros
Siège social : 5, rue de la Chabanne, 03100 LAVAUT ST ANNE
915 750 327 RCS MONTLUCON**

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 28 SEPTEMBRE 2007**

L'an 2007,
Le 28 septembre,

La société **SAINTE ANNE DEVELOPPEMENT**, Société par actions simplifiée au capital de 235 220 euros, ayant son siège social 28 rue Boissy d'Anglas, 75008 PARIS, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 494 453 442 RCS PARIS, Représentée par son Président,

Associé unique de la société 2 M.I.

En présence de Monsieur Pascal SOLTYSIAK, Président non associé de la Société,

I - A préalablement exposé ce qui suit :

Monsieur Pascal SOLTYSIAK, Président non associé, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 mars 2007 ainsi que le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

Ces documents ont été tenus, au siège social, à la disposition des commissaires aux comptes.

La société **SAINTE ANNE DEVELOPPEMENT**, associé unique, a pris connaissance du rapport général du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice écoulé.

Les comptes annuels arrêtés au 31 mars 2007, le rapport de gestion du Président et le rapport général du Commissaires aux Comptes ont été tenus à disposition de l'associé unique.

II - A pris les décisions suivantes :

- ...
- Nomination d'un Commissaire aux Comptes titulaire et d'un Commissaire aux Comptes suppléant en remplacement des commissaires aux comptes non renouvelés,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

... DECISION

QUATRIEME DECISION

Les mandats de Monsieur Jean-Michel FAYAT, Commissaire aux Comptes titulaire, et de Monsieur Jacques ANDRE, Commissaire aux Comptes suppléant, arrivant à expiration, et ceux-ci ayant exprimé le désir de ne pas être renouvelés dans leurs mandats, l'associé unique décide de nommer :

- le Cabinet AUDITEURS & CONSEILS ASSOCIES, sis à PARIS (75008) 33, rue Daru, identifié au système SIREN sous le numéro 331 057 406 RCS PARIS, en qualité de nouveau Commissaire aux comptes titulaire.
- Monsieur François MAHE, domicilié à PARIS (75008) – 33, rue Daru, en qualité de nouveau Commissaire aux comptes suppléant.

pour une période de six exercices, soit jusqu'à la décision de l'associé unique qui devra statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

CINQUIEME DECISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

SAINTE ANNE DEVELOPPEMENT

Copie certifiée conforme. 